



COMMUNE D'AYENT

Plan financier

2012-2015

Table des matières

1. Préambule	
1.1. Introduction	3
1.2. Dispositions légales	3
2. Economie	
2.1. Perspectives économiques	4
2.2. Chômage	6
3. Données statistiques	
3.1. Démographie	6
3.2. Fiscalité	8
4. Etat des finances communales	
4.1. Marge d'autofinancement, endettements et investissements nets	11
4.2. Indicateurs cantonaux	11
5. Plan financier 2012-2015	
5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme	13
5.2. Evolution du compte de fonctionnement	14
5.3. Planification des investissements	15
5.4. Evolution de l'endettement net	16
5.5. Evolution de la fortune	16
6. Considérations finales	18
7. Annexes	
7.1. Récapitulation des éléments du plan financier	20
7.2. Eléments d'analyse financière	21-26
7.3. Détail des investissements nets	27-29

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir de vous remettre, en annexe, le plan financier 2012-2015 ajusté à la situation connue au 31 décembre 2010, ainsi qu'aux budgets 2011 et 2012. Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales en la matière. Il améliore également les exigences au niveau de la gestion financière communale. Le plan financier 2012-2015 a été approuvé par l'exécutif lors de sa séance du 17 novembre 2011.

La planification financière 2012-2015 s'inscrit dans un environnement économique à risques élevés avec des tensions permanentes. Les perspectives pour les prochains trimestres sont incertaines avec une perte de confiance marquée par une très forte volatilité de l'économie mondiale et des marchés financiers avec la problématique toujours pas résolue de la dette dans certains pays de la zone euro. Nous devons ainsi rester prudent, car nous sommes étroitement dépendant des économies de nos principaux partenaires économiques que sont les pays de la zone euro.

Nous vivons depuis quelques années dans une économie avec des turbulences régulières qui obligent des interventions de la part des Etats. Ces tensions, pour ainsi dire permanentes, provoquent des pertes de confiance et des modifications structurelles rapides et parfois profondes. Ces situations influencent aussi les économies des collectivités locales et il est de plus en plus difficile pour les collectivités comme la nôtre de chiffrer ces éléments.

Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances de la Municipalité, le Conseil communal et la commission des finances ont poursuivi la démarche prospective afin d'apprécier l'évolution des comptes de fonctionnement, de planifier les investissements et de mieux cerner la situation des finances de la commune d'Ayent.

Le plan financier n'a qu'un caractère indicatif. Il reflète les priorités retenues, notamment sur le plan des investissements. Les projets d'investissements feront encore l'objet d'une priorisation lors de l'élaboration des budgets annuels pour correspondre aux ressources financières à disposition.

Le plan financier n'est pas un acte contraignant engageant la Municipalité. Le Conseil général prend acte du plan financier. Il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel.

1.2. Dispositions légales

Ce rapport vous est soumis conformément aux dispositions contenues dans l'article 75 de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 18 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Section 2: Plan financier

Art. 18 Principes

¹ Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.

² Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.

³ Il est actualisé annuellement.

⁴ Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.

Art. 20 *Compétence et contenu*

¹ *Le plan financier est traité et approuvé par le conseil municipal.*

² *Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.*

³ *Il informe notamment sur :*

a) l'évolution probable des charges et des revenus de fonctionnement;

b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;

c) l'évolution probable de la fortune et de l'endettement.

Le plan financier 2012-2015 qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

2. Economie

2.1. Perspective économique

Les perspectives conjoncturelles pour la Suisse se sont dégradées ces derniers mois. Le ralentissement de la conjoncture mondiale et la force du franc (même après l'introduction d'un cours plancher face à l'euro par la BNS) vont peser sur la croissance en Suisse. Le Groupe d'experts de la Confédération prévoit pour l'année 2012 une augmentation du PIB de 0,9 % (contre 1,9 % pour 2011).

Conjoncture internationale

Les perspectives pour la conjoncture internationale se sont assombries durant les derniers mois. En juillet et en août, les marchés financiers ont connu de nouvelles pertes de confiance et des turbulences importantes, accompagnées entre autres d'un fort recul du cours des actions. Ce recul supplémentaire de la confiance a fait suite au manque de solutions politiques claires au problème de la dette souveraine dans la zone euro. Les indicateurs de l'économie réelle n'ont pas échappé, eux non plus, à cette influence : dans beaucoup de pays le climat s'est fortement détérioré dans les entreprises et parmi les consommateurs.

Prévisions conjoncturelles pour la Suisse

En Suisse, la croissance économique est restée relativement robuste au premier semestre 2011, malgré les premiers signes de ralentissement. Cependant, les symptômes d'un fort fléchissement au second semestre se sont précisés. La détérioration marquée des indicateurs de tendance pendant les mois d'été est un signal clair avertissant que le développement économique devrait déjà avoir marqué le pas au 3e trimestre.

La situation est difficile surtout pour le secteur des exportations et celui du tourisme. Les tensions résultant de l'appréciation massive du cours de change se sont quelque peu relâchées du fait de l'introduction d'un cours plancher de 1,20 franc suisse par rapport à l'euro. L'envolée du franc sur le marché des devises a ainsi été stoppée. Cette évolution pourrait donner un signal positif aux entreprises et avoir un effet bénéfique sur la planification des investissements à moyen et long terme. Toutefois, le cours actuel du franc suisse est encore très haut par rapport à toutes les monnaies importantes, à quelques exceptions près. Pour ses prévisions, le Groupe d'experts part du principe (hypothèse technique) que le cours de change ne variera pas (c'est-à-dire que le cours de l'euro restera à son niveau actuel approximatif de 1,20 franc jusqu'à la fin de l'année 2012).

L'association défavorable du fléchissement de l'économie mondiale et de la cherté du franc suisse devrait freiner fortement, mais temporairement, la croissance économique dans notre pays. Le Groupe d'experts considère toutefois qu'il est plutôt improbable que la Suisse entre dans une phase de récession marquée tant que l'environnement économique ne se dégrade pas excessivement. Dans l'ensemble, le Groupe d'expert s'attend ainsi à un fort ralentissement conjoncturel en Suisse pour les prochains trimestres, suivi d'une reprise progressive au cours de l'année 2012. En moyenne annuelle pour l'année 2011, le PIB devrait augmenter de 1,9 % (les prévisions tablaient jusqu'ici sur 2,1 % de croissance) en raison d'un bon premier semestre. Par contre, les prévisions de croissance pour 2012 (jusqu'à présent estimées à 1,5 %) ont été nettement revues à la baisse, à 0,9 %.

Sur le marché du travail, les premiers signes annonçant la fin de l'évolution positive se dessinent. En août 2011, la baisse du chômage en données corrigées des variations saisonnières s'est presque tarie (avec un taux de chômage inchangé à 3 %). Plusieurs indicateurs avancés du marché du travail prévoient un ralentissement de l'embauche dans un futur proche, sans toutefois dénoter une dégradation imminente. Au cours de l'année à venir, la situation sur le marché du travail devrait toutefois légèrement se détériorer. La période de faible conjoncture qui est prévue devrait avoir pour conséquence une augmentation du chômage en 2012, pour la première fois depuis 2009. Le Groupe d'experts table sur un taux de chômage de 3,1% en moyenne annuelle en 2011 et de 3,4% en 2012.

Risques conjoncturels

Le risque le plus élevé, et le plus grave, pour l'économie mondiale et la Suisse est lié aux tensions permanentes liées à la crise de la dette souveraine en Europe et à la nervosité qui en découle sur les marchés financiers internationaux. Les turbulences persistantes sur les marchés financiers pourraient avoir des effets négatifs conséquents sur l'économie réelle. Une baisse encore plus accentuée des cours des actions impliquerait des effets de richesse négatifs importants, des conditions de crédit plus restrictives pourraient découler des tensions supplémentaires dans le secteur bancaire, des reports de décision d'investissements dans l'économie dus au manque de confiance et de visibilité pourraient venir freiner davantage la croissance.

Aperçu

Quelques prévisions pour l'économie suisse				
comparaison des prévisions : septembre 11 et juin 11				
variation en % par rapport à l'année précédente, taux				
	2011		2012	
	sept. 11	juin 11	sept. 11	juin 11
PIB	1.9%	2.1%	0.9%	1.5%
Dépenses de consommation:				
Consommation privée et ISBLSM	1.2%	1.3%	1.3%	1.7%
Etat	1.6%	1.8%	1.4%	0.5%
Investissements dans la construction	3.5%	5.0%	2.0%	2.0%
Investissements en biens d'équipement	3.5%	4.0%	0.0%	3.0%
Exportations	3.2%	4.6%	0.7%	3.0%
Importations	3.0%	5.0%	1.8%	4.5%
Emploi (en équivalents plein-temps)	1.3%	1.3%	0.2%	0.4%
Taux de chômage	3.1%	3.1%	3.4%	3.3%
Indice suisse des prix à la consommation	0.4%	0.7%	0.3%	0.7%

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

2.2. Chômage

En septembre 2011, le taux de chômage était de 3,0% en Valais. Le canton compte 4'149 chômeurs, soit 240 de plus qu'à la fin août. Le taux de chômage de la commune d'Ayent se situait à 3,1% à fin septembre, soit 48 chômeurs (4.3% ou 66 chômeurs l'an passé à la même période).

	Nbrbre	Taux
Valais	4'149	3.0
<u>Selon la région :</u>		
Haut-Valais	488	1.3
Valais central	1'890	3.5
Bas-Valais	1'771	3.9
<u>Selon le sexe :</u>		
Femmes	2'233	3.8
Hommes	1'916	2.4
<u>Selon la nationalité :</u>		
Suisses	2'241	2
Etrangers	1'908	6.9
Source Etat du Valais		

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin septembre 2011, 111'344 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 343 de moins que le mois précédent. Le taux de chômage est resté inchangé à 2,8% pendant le mois sous revue. Le chômage a diminué de 28'696 personnes (-20,5%) par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

3. Données statistiques

3.1. Démographie

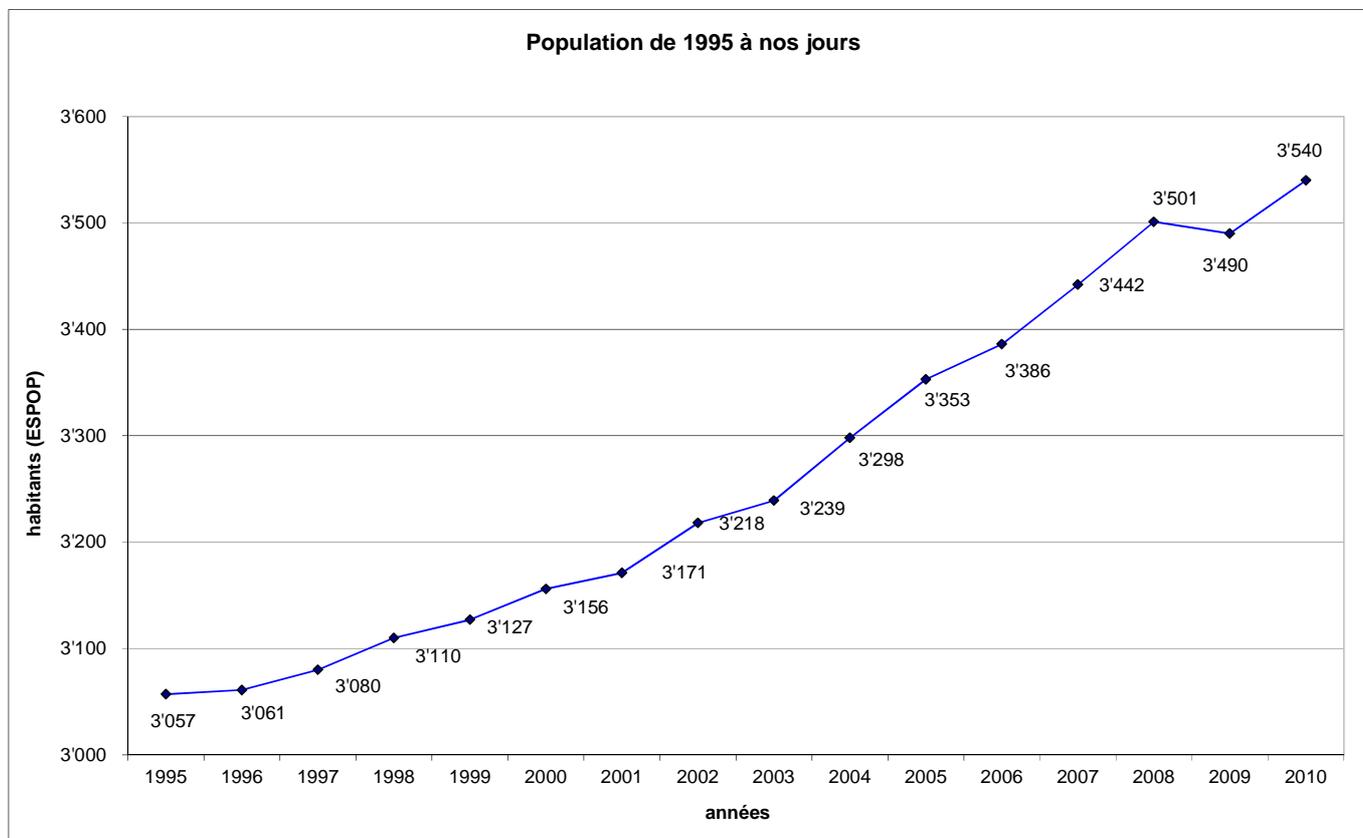
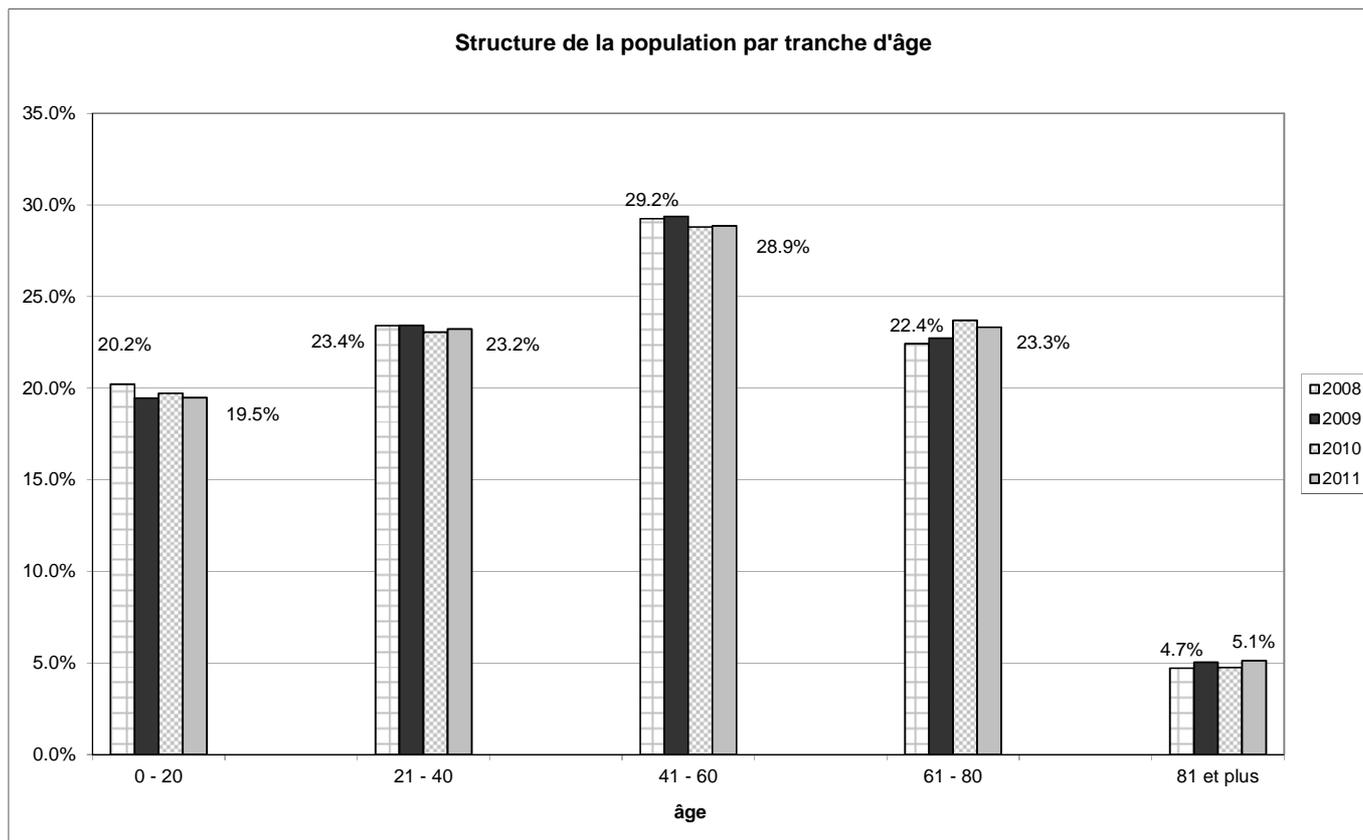
3.1.1. Structure de la population communale

Population 2010			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	163	180	343
11 - 20	200	171	371
21 - 30	218	175	393
31 - 40	230	212	442
41 - 50	256	273	529
51 - 60	248	266	514
61 - 70	269	256	525
71 - 80	164	169	333
81 - 90	64	92	156
91 et plus	5	11	16
Total/moyenne	1'817	1'805	3'622

Population 2011			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	176	191	367
11 - 20	197	159	356
21 - 30	212	191	403
31 - 40	234	225	459
41 - 50	267	279	546
51 - 60	257	268	525
61 - 70	285	260	545
71 - 80	155	166	321
81 - 90	75	98	173
91 et plus	4	13	17
Total/moyenne	1'862	1'850	3'712

Comme au niveau cantonal, nous constatons un vieillissement de la population en raison d'une hausse constante ces dernières années de la tranche 61-80 ans et plus.

3.1.2. Evolution démographique



3.2. Fiscalité

3.2.1. Généralités *(Référence : Rapport de l'Etat du Valais sur les finances communales 2008)*

En Valais, la charge fiscale communale est difficilement mesurable du fait de l'application conjointe d'un coefficient et d'une indexation sur les barèmes communaux ainsi que des systèmes de taxes très différents d'une commune à l'autre. En effet, la loi fiscale (LF) laisse aux communes une large autonomie en ce qui concerne la correction de la progression à froid (art. 178 al. 5 LF) et la fixation du coefficient communal (art. 178 al. 4 LF). Les communes ont la possibilité de corriger la progression à froid jusqu'à 170 % et de fixer le coefficient de 1 à 1.5.

Néanmoins, le coefficient d'impôt appliqué peut être considéré à lui seul comme un indicateur important de la charge fiscale.

Selon le rapport sur les finances communales 2009 établi par le département cantonal des finances, la situation était la suivante :

Coefficient	Nbre de com.	Nbre de com.	Nbre de com.	Nbre d'hab.	Nbre d'hab.	Nbre d'hab.	Pop. en %	Pop. en %	Pop. en %
	2009	2008	2004	2009	2008	2004	2009	2008	2004
1	12	12	9	13'923	13'709	17'542	4.5	4.5	6.1
1.1	16	15	11	87'631	56'271	37'098	28.5	18.6	13
1.15	5	5	3	12'381	35'225	32'735	4.0	11.6	11.3
1.2	39	39	37	101'210	98'924	73'869	32.9	32.6	25.6
1.25	15	17	14	33'401	36'261	47'551	10.9	12.0	16.3
1.3	31	35	34	42'967	41'614	42'072	14.0	13.7	14.7
1.35	5	4	3	3'706	4'648	2'169	1.2	1.5	0.8
1.4	18	21	36	9'212	12'654	28'700	3.0	4.2	10
1.45	0	0	0	0	0	0	0.0	0.0	0.0
1.5	2	5	11	2'961	3'935	6'240	1.0	1.3	2.2
	143	153	158	307'392	303'241	287'976	100	100	100

Il ressort de ce tableau que seules quelques communes appliquent le coefficient le plus bas (1.0) ou le coefficient le plus élevé (1.5). En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50 % plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double.

En 2009, pour l'ensemble des communes, le coefficient moyen était de 1.232 et l'indexation moyenne à 146,20%.

La comparaison avec les années précédentes montre que le coefficient d'impôt moyen a subi une baisse :

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Coefficient moyen	1.276	1.267	1.261	1.252	1.242	1.232
Coefficient, médiane	1.3	1.3	1.25	1.25	1.25	1.2
Indexation moyenne	133.3%	133.9%	134.4%	135.6%	138.1%	146.2%
Indexation, médiane	135.0%	135.0%	135.0%	140.0%	140.0%	145.0%
Taux pondéré moyen	1.11	1.097	1.089	1.074	1.052	1.001
Taux pondéré, médiane	1.125	1.1	1.1	1.075	1.05	1

3.2.2. Imposition fiscale dans le district d'Hérens et les communes voisines

Fiscalité du district d'Hérens et des communes voisines								
Communes	2008		2009		2010		2011	
	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation
Les Agettes	1.50	100%	1.50	110%	1.40	120%	1.40	130%
Ayent	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%
Evolène	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%
Héremence	1.00	160%	1.00	170%	1.00	170%	1.00	170%
Mont-Noble							1.35	140%
St-Martin	1.40	130%	1.40	140%	1.40	140%	1.40	140%
Vex	1.30	130%	1.30	150%	1.30	150%	1.30	160%
Arbaz	1.25	130%	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%
Grimisuat	1.30	140%	1.30	150%	1.30	150%	1.30	150%
Savièse	1.25	140%	1.25	150%	1.15	150%	1.15	150%
Sion	1.15	160%	1.10	170%	1.10	170%	1.10	170%
Icogne	1.20	140%	1.20	160%	1.20	160%	1.20	160%
Lens	1.20	150%	1.20	160%	1.20	160%	1.20	170%
St-Léonard	1.20	145%	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%

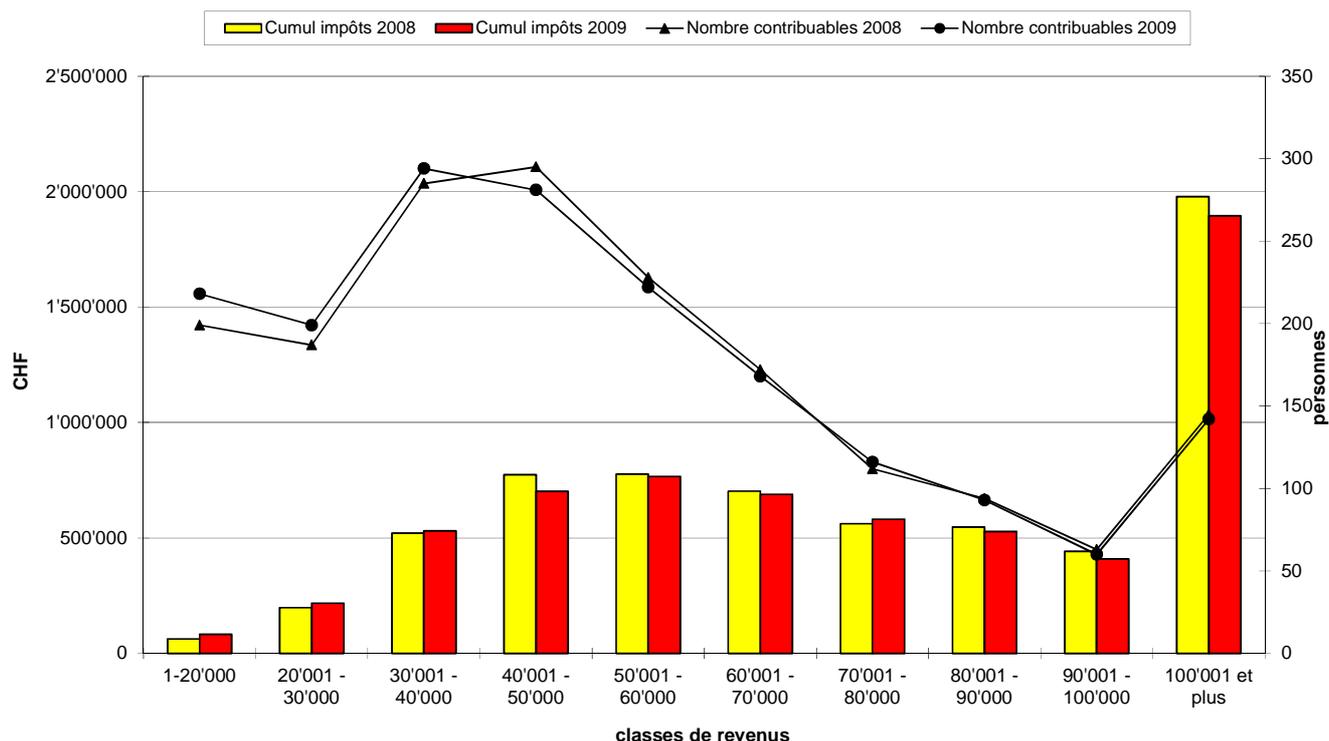
Source : Etat du Valais

En fonction de leurs impératifs financiers, les communes modifient l'échelle de base : elles lui appliquent un coefficient d'impôt qui peut varier de 1.0 à 1.5 et l'indexent en fonction de l'indice des prix à la consommation (art. 178 LF du 10.03.1976).

3.2.3. Recettes fiscales

Année fiscale 2009 - revenus					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul des revenus	Revenu moyen	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-20'000	218	2'578'500	11'827	82'718	379
20'001 - 30'000	199	5'043'300	25'343	217'978	1'095
30'001 - 40'000	294	10'376'900	35'295	530'261	1'804
40'001 - 50'000	281	12'546'500	44'650	701'705	2'497
50'001 - 60'000	222	12'194'200	54'929	765'925	3'450
60'001 - 70'000	168	10'927'900	65'047	688'494	4'098
70'001 - 80'000	116	8'647'200	74'545	581'157	5'010
80'001 - 90'000	93	7'833'900	84'235	528'138	5'679
90'001 - 100'000	60	5'674'400	94'573	408'181	6'803
100'001 et plus	142	21'635'300	152'361	1'895'170	13'346
Total/moyenne	1'793	97'458'100	54'355	6'399'727	3'569

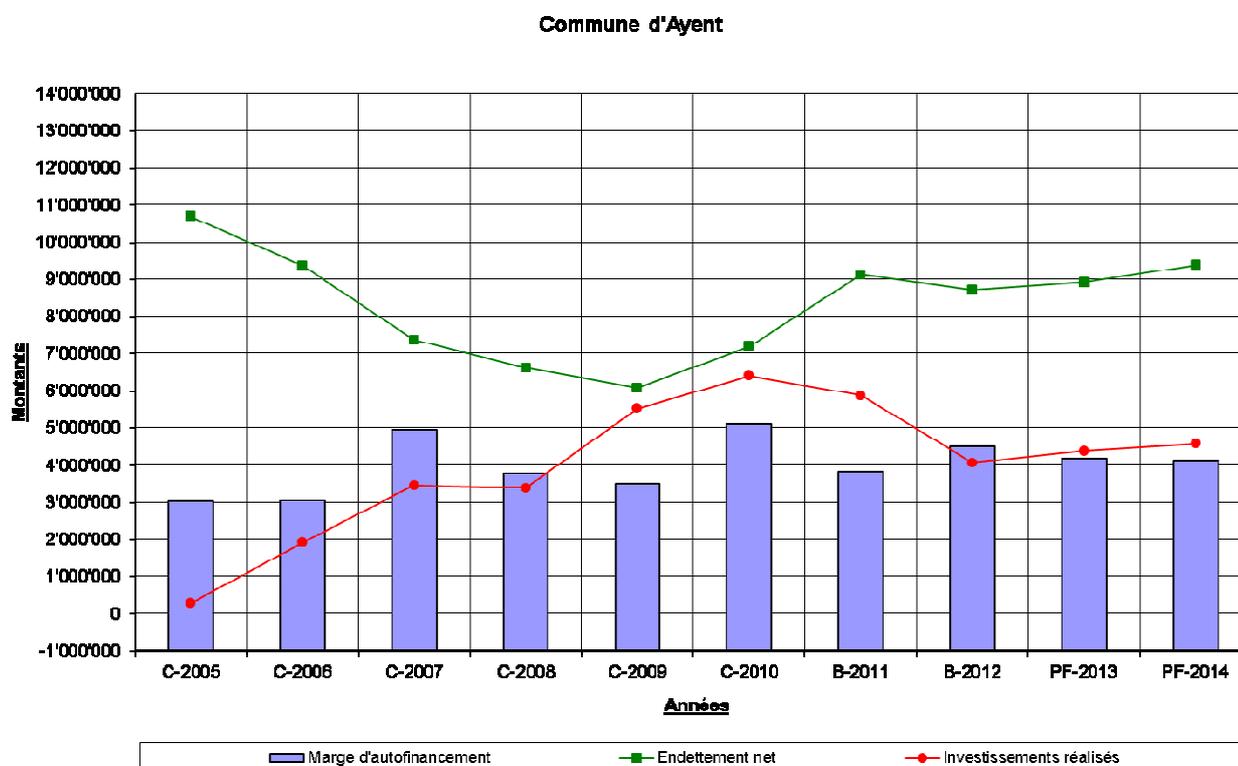
Evolution comparée du cumul des revenus imposables et de l'impôt sur le revenu



Année fiscale 2009 - fortune					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul de fortune	Fortune moyenne	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-50'000	278	6'072'000	21'842	10'596	38
50'001 - 100'000	190	14'218'000	74'832	28'423	150
100'001 - 200'000	243	36'182'000	148'897	81'043	334
200'001 - 300'000	164	40'978'000	249'866	96'789	590
300'001 - 400'000	89	31'054'000	348'921	76'704	862
400'001 - 500'000	52	23'106'000	444'346	61'843	1'189
500'001 et plus	133	136'613'000	1'027'165	414'005	3'113
Total/moyenne	1'149	288'223'000	250'847	769'403	670

4. Etat des finances communales

4.1. Marge d'autofinancement, endettement net et investissements réalisés



4.2. Indicateurs cantonaux

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur les communes, l'inspectorat des finances a établi un tableau de ratios permettant d'évaluer certains indicateurs-clé dans la gestion des communes. Nous présentons, ci-après, les ratios calculés pour la commune d'Ayent pour les années 2009 et 2010. La comparaison de ces ratios avec les valeurs indicatives de l'État du Valais confirme la bonne santé financière de notre commune.

4.2.1. Degré d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte deux éléments des comptes communaux : le premier est l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt; le deuxième élément est les investissements nets. Il s'agit ici du total des investissements réalisés après déduction des éventuelles participations de tiers et des subventions acquises. Le degré d'autofinancement est donc calculé en prenant l'autofinancement divisé par les investissements nets. C'est avant tout la comparaison sur plusieurs années qui montre si les investissements peuvent être assumés financièrement.

1. Degré d'autofinancement (I1)	2009	2010	Mbyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	63.5%	79.8%	72.3%

Valeurs indicatives	$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
	$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
	$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
	$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
	$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

4.2.2. Capacité d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte la marge d'autofinancement qui est comparée aux revenus financiers. Dans ce cas, les revenus financiers correspondent à la totalité des recettes encaissées par la commune. Cette comparaison nous donne une notion de rendement.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2009	2010	Mbyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	18.1%	27.3%	22.6%

Valeurs indicatives	$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
	$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
	$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
	$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
	$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

4.2.3. Taux des amortissements ordinaires

Cet indicateur compare les amortissements comptables effectués, c'est-à-dire la prise en charge de la diminution de la valeur de notre patrimoine (bâtiments, routes, véhicules, etc.), par rapport à la valeur totale du patrimoine restant à amortir. Selon les critères de l'Etat du Valais, un taux d'amortissement de 10% et plus est considéré comme suffisant.

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2009	2010	Mbyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.2%	10.1%	10.1%

Valeurs indicatives	$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
	$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
	$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
	$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
	$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

4.2.4. Endettement net par habitant

Cet indicateur divise la dette nette totale par le nombre d'habitants. La notion de dette nette prend en compte tous les engagements de la commune (dettes bancaires, créanciers, charges à payer, provisions, etc.) auxquels nous déduisons tous les éléments de l'actif qui sont disponibles ou réalisables rapidement (liquidités, débiteurs, produits à recevoir). Le montant obtenu est divisé par le nombre d'habitants.

4. Endettement net par habitant (I4)	2009	2010	Mbyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	1733	2058	1895

Valeurs indicatives	I4 < 3'000	5 - endettement faible
	3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré
	5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important
	7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important
	I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif

4.2.5. Taux du volume de la dette brute

Le taux de volume de la dette brute est un indicateur très important. Il exprime le volume de la dette brute par rapport aux revenus courants de la commune. Plus ce volume est élevé, plus la situation de la commune est critique. Il vient en outre compléter l'information fournie par l'indicateur de l'endettement net par habitant. En effet, un endettement net par habitant identique dans deux communes distinctes doit être interprété très différemment selon que la commune dispose d'un volume élevé de recettes ou non.

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2009	2010	Mbyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	89.6%	106.4%	97.9%

Valeurs indicatives	I5 < 150%	5 - très bien
	150% ≤ I5 < 200%	4 - bien
	200% ≤ I5 < 250%	3 - satisfaisant
	250% ≤ I5 < 300%	2 - insuffisant
	I5 ≥ 300%	1 - mauvais

5. Plan financier 2012-2015

5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme

La planification financière est un instrument d'information et de gestion.

Elle donne une image chiffrée de l'évolution estimée du compte de fonctionnement et des axes prioritaires au niveau des investissements. Toutefois, en fonction des ressources financières certains projets pourront être différés, voire abandonnés.

Le Conseil communal et la commission des finances ont marqué une volonté de maintenir à l'avenir des résultats favorables et réaffirme leurs intentions, soit :

- maintien de l'équilibre budgétaire,
- maintien de la meilleure marge d'autofinancement possible,
- limitation de l'endettement dans les proportions admises pour les indicateurs financiers,
- respect du rythme des amortissements dans la norme définie par les dispositions légales,
- maintien d'une capacité d'investissement confortable.

5.2. Evolution du compte de fonctionnement 2012-2015

Pour les années 2012 à 2015, le compte de fonctionnement présente un accroissement des charges d'exploitation de 2,5% par année. Les charges de personnel comprennent également une croissance de 2,5% par année.

L'évaluation des recettes d'impôts sur les personnes physiques présente un accroissement de 2% par année. Ces recettes ont été calculées sur la base des barèmes fiscaux en vigueur (coefficient de 1.2 et taux d'indexation de 145%).

Le plan financier 2012-2015 confirme une marge d'autofinancement constante aux alentours de 4,0 millions de francs. Les conséquences de la réforme de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes ont été prises en compte dans la planification telles que connue à ce jour.

Désignation	2008 Compte	2009 Compte	2010 Compte	2011 Budget	2012 Budget	2013 Planfin	2014 Planfin	2015 Planfin
Total des recettes	17'995'312.60	20'892'650.88	20'196'817.11	19'083'200.00	18'531'300.00	18'651'000.00	18'884'000.00	19'121'000.00
Total des charges avant amortissements	14'228'100.47	17'389'065.16	15'093'629.77	15'275'400.00	14'041'500.00	14'474'000.00	14'782'000.00	15'096'000.00
Marge d'autofinancement	3'767'212.13	3'503'585.72	5'103'187.34	3'807'800.00	4'489'800.00	4'177'000.00	4'102'000.00	4'025'000.00

Le détail des charges et produits par natures pour les périodes sous revue est répertorié ci-après :

Désignation	2008 Compte	2009 Compte	2010 Compte	2011 Budget	2012 Budget	2013 Planfin	2014 Planfin	2015 Planfin
30 Charges de personnel	5'552'314	5'791'670	5'794'445	6'160'600	3'530'200	3'606'000	3'678'000	3'751'000
31 Biens, services et marchandises	4'012'256	4'096'436	4'434'895	4'476'500	4'556'500	4'800'000	4'920'000	5'043'000
32 Intérêts passifs	439'944	273'355	302'871	327'700	377'700	380'000	400'000	420'000
33 Amortissements	3'155'366	2'755'179	2'880'339	2'952'000	2'730'400	2'806'200	2'982'900	3'125'900
34 Parts à des contributions sans affectation	109'384	118'714	113'149	113'000	27'800	30'000	35'000	40'000
35 Dédommagements versés à des collectivités	868'677	1'349'788	1'064'990	466'800	405'400	410'000	410'000	410'000
36 Subventions accordées	1'633'500	1'659'878	1'679'474	2'134'400	3'578'900	3'668'000	3'759'000	3'852'000
37 Subventions redistribuées	318'986	305'895	297'279	308'900	321'000	330'000	330'000	330'000
38 Attributions aux financements spéciaux	232'150	261'2571	189'452	130'000	0	0	0	0
39 Imputations internes	1'055'169	1'179'211	1'217'070	1'157'500	1'244'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000
3 Total des charges	17'377'746	20'142'697	17'973'964	18'227'400	16'771'900	17'280'200	17'764'900	18'221'900
40 Impôts	10'231'818	9'890'215	11'422'630	10'444'100	10'824'200	10'969'000	11'117'000	11'268'000
41 Patentes et concessions	713'567	789'437	786'812	838'500	932'000	837'000	837'000	837'000
42 Revenu des biens	295'645	312'900	734'752	311'400	409'400	410'000	410'000	410'000
43 Contributions	3'806'514	6'604'861	4'139'417	4'232'500	4'173'300	4'258'000	4'343'000	4'429'000
44 Part à des recettes sans affectation	0	0	2'745	0	226'700	230'000	230'000	230'000
45 Restitutions de collectivités publiques	45'135	66'560	42'979	59'800	55'300	56'000	56'000	56'000
46 Subventions	1'525'486	1'683'568	1'543'758	1'730'500	315'400	320'000	320'000	320'000
47 Subventions à redistribuer	318'986	305'895	297'279	308'900	321'000	321'000	321'000	321'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'989	60'000	9'370	0	30'000	0	0	0
49 Imputations internes	1'055'169	1'179'211	1'217'070	1'157'500	1'244'000	1'250'000	1'250'000	1'250'000
4 Total des revenus	17'995'309	20'892'647	20'196'812	19'083'200	18'531'300	18'651'000	18'884'000	19'121'000
Marge d'autofinancement	3'767'212	3'503'588	5'103'187	3'807'800	4'489'800	4'177'000	4'102'000	4'025'000
Excédent de revenu/charges (+/-)	617'563	749'950	2'222'848	855'800	1'759'400	1'370'800	1'119'100	899'100

5.3. Planification des investissements 2012-2015

Les investissements nets attendus pour les années de planification 2012-2015 représentent plus de 17,4 millions de francs. Une part importante du programme d'investissements servira à assurer les tâches prioritaires dévolues à une collectivité soit à l'entretien et l'amélioration du réseaux routiers, à l'approvisionnement en eau potable, à la rénovation des locaux scolaires, à la sécurité (entretien des torrents) et au maintien du développement de notre territoire avec l'aménagement des zones à construire.

Le montant net des investissements planifiés dépasse de quelque Fr. 700'000.00 le total des marges d'autofinancement.

Lors de l'élaboration des budgets annuels, le Conseil communal devra encore prioriser certains objets pour répondre aux objectifs réaffirmés au point 5.1.

Objet	Montant	%
Travaux routiers et éclairage publique	4'507'000.00	25.9
Approvisionnement et alimentation eau potable	3'134'000.00	18.0
Rénovation des bâtiments scolaires	2'021'000.00	11.6
Aménagement du territoire	1'758'000.00	10.1
Assainissement des eaux usées	1'288'000.00	7.4
Entretien des torrents	1'200'000.00	6.9
Réseau d'irrigation par aspersion	610'000.00	3.5
REP	600'000.00	3.4
Infrastructures touristiques et sportives	505'000.00	2.9
Renouvellement du parc de véhicules	240'000.00	1.4
Cimetière	200'000.00	1.1
Protections avalanches	184'000.00	1.1
Energie	180'000.00	1.0
Acquisition de biens-fonds	150'000.00	0.9
Traitement des déchets	95'000.00	0.5
Autres	740'900.00	4.3
Total	17'412'900.00	100.00

Il ressort du tableau prévisionnel des investissements nets les principaux points ci-après :

Désignation	2008 Compte	2009 Compte	2010 Compte	2011 Budget	2012 Budget	2013 Planfin	2014 Planfin	2015 Planfin	Description
0 Administration générale	334'094.30	485'245.00	495'431.55	60'000.00	63'000.00	85'000.00	125'000.00	120'000.00	achats terrains, remplacement véhicule TP, infrastructures communales
1 Sécurité publique	0.00	58'324.95	0.00	45'000.00	0.00	100'000.00	0.00	45'000.00	remplacement véhicule de police + pompiers
2 Enseignement et formation	-15'902.30	461'327.00	239'479.25	255'600.00	573'900.00	470'000.00	540'000.00	540'000.00	remplacement mobilier, fin réfection ancien CO, réfection ancien bâtiment EP
3 Culture, loisirs et culte	1'500'000.00	19'091.65	0.00	21'500.00	55'000.00	250'000.00	0.00	450'000.00	infrastructures sportives, chemins pédestres, bâtiment pour expositions
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
5 Prévoyance sociale	0.00	1'554'964.65	1'927'115.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
6 Trafic	1'094'655.25	1'086'052.70	118'952.55	1'160'000.00	1'257'000.00	1'150'000.00	1'050'000.00	1'050'000.00	réfection annuelle du réseau, éclairage publique
7 Protection et aménagement de l'environnement	385'482.70	1'327'518.05	1'170'009.05	1'858'500.00	1'714'000.00	1'925'000.00	2'475'000.00	1'725'000.00	aménagement des zones selon planning, entretien FGEE, captation eau potable, gestion des déchets, protection avalanches, torrents
8 Economie publique	28'886.30	95'418.55	95'444.40	132'500.00	370'000.00	390'000.00	380'000.00	480'000.00	irrigation par aspersion, REP, énergie
9 Finances et impôts	52'959.10	425'615.00	2'350'329.15	2'335'000.00	30'000.00	0.00	0.00	0.00	
Total	3'380'175.35	5'513'557.55	6'396'761.30	5'868'100.00	4'062'900.00	4'370'000.00	4'570'000.00	4'410'000.00	

5.4. Evolution de l'endettement net

La planification pluriannuelle établie prévoit un endettement net de plus de 9,76 millions de francs à fin 2015 pour une dette nette par habitant qui avoisinerait Fr. 2'600.00 (voir annexe page 24).

L'évolution de la dette consolidée doit cependant être prise avec réserve. En effet, certains mouvements affectant le bilan, ne sont pas pris en considération. D'autre part, il peut se produire un certain décalage entre la planification et les comptes clôturés.

5.5. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Le taux d'amortissement est au minimum de 10% sur le patrimoine administratif. Le plan financier 2012-2015 respecte ces dispositions.

Municipalité de Ayent Ofc 113		Budget 2011	Budget 2012	Planfin 2013	Planfin 2014	Planfin 2015
Patrimoine administratif de l'année précédente sans les prêts et participations permanentes		22 198 328	22 779 428	23 691 928	25 255 728	26 842 828
Investissements nets sans les prêts et participations permanentes (selon le budget des investissements)	+	3 533 100	3 642 900	4 370 000	4 570 000	4 410 000
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)	=	25 731 428	26 422 328	28 061 928	29 825 728	31 252 828
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	2 952 000	2 730 400	2 806 200	2 982 900	3 125 900
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes	-	0	0	0	0	0
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (après les amortissements)	=	22 779 428	23 691 928	25 255 728	26 842 828	28 126 928
Contrôle des amortissements ordinaires selon le loi						
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		25 731 428	26 422 328	28 061 928	29 825 728	31 252 828
10 % amortissements ordinaires du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		2 573 143	2 642 233	2 806 193	2 982 573	3 125 283
<i>Ecart par rapport aux amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (nég. = insuffisant)</i>	=	<i>378 857</i>	<i>88 167</i>	<i>7</i>	<i>327</i>	<i>617</i>

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette (art. 27 Ofinco).

Désignation	2008 Compte	2009 Compte	2010 Compte	2011 Budget	2012 Budget	2013 Planfin	2014 Planfin	2015 Planfin
Total des recettes	17'995'312.60	20'892'650.88	20'196'817.11	19'083'200.00	18'531'300.00	18'651'000.00	18'884'000.00	19'121'000.00
Total des charges avant amortissements	14'228'100.47	17'389'065.16	15'093'629.77	15'275'400.00	14'041'500.00	14'474'000.00	14'782'000.00	15'096'000.00
Marge d'autofinancement	3'767'212.13	3'503'585.72	5'103'187.34	3'807'800.00	4'489'800.00	4'177'000.00	4'102'000.00	4'025'000.00
Amortissements	3'149'649.96	2'753'638.00	2'880'339.11	2'952'000.00	2'730'400.00	2'806'200.00	2'982'900.00	3'125'900.00
Variation de fortune	617'562.17	749'947.72	2'222'848.23	855'800.00	1'759'400.00	1'370'800.00	1'119'100.00	899'100.00
Fortune au 01.01	11'631'675.05	12'249'237.22	12'999'184.94	15'222'033.17	16'077'833.17	17'837'233.17	19'208'033.17	20'327'133.17
Fortune au 31.12.	12'249'237.22	12'999'184.94	15'222'033.17	16'077'833.17	17'837'233.17	19'208'033.17	20'327'133.17	21'226'233.17

6. Considérations finales

Le plan financier est un instrument de direction et de prévisions qui inclut une part d'incertitude. Celle-ci peut découler de décisions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales, de l'évolution de l'économie nationale et internationale. Le dernier élément en date est la réforme de la péréquation financière et répartition des tâches entre le canton et les communes (RPT II-VS).

Le plan financier est élaboré sur les informations actuellement disponibles et les prévisions conjoncturelles connues. Les analystes employés par la Confédération et ceux des instituts spécialisés nous livrent régulièrement des statistiques, des prévisions que l'économie publique et privée utilise en permanence; les prévisions résultent de la projection d'éléments connus à un moment précis. Le monde étant de plus en plus mobile, des ajustements réguliers sont indispensables.

Face à la volatilité des politiques monétaires et budgétaires, l'établissement du plan quadriennal demande de la prudence dans l'évaluation des charges et recettes de fonctionnement. Quant aux investissements, la planification mentionne les objets retenus, mais qui devront encore faire l'objet d'une évaluation plus précise et une priorisation selon les ressources disponibles.

Pour la planification pluriannuelle, l'évolution des charges se base sur une augmentation mesurée des frais de fonctionnement et un effectif en personnel plafonné au niveau actuel. Sur le plan des revenus, nous avons admis une progression mesurée des recettes fiscales.

La volonté marquée de l'exécutif est de maintenir les indicateurs financiers à un niveau acceptable, notre endettement à un niveau mesuré tout en gardant nos infrastructures dans un état satisfaisant, ce qui requiert des investissements annuels d'un certain niveau.

Ayent, le 17 novembre 2011

LA COMMUNE D'AYENT

7. Annexes

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier

7.2. Eléments d'analyse financière

7.3. Détail des investissements nets

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier 2012-2015

Résultats	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Planfin 2013	Planfin 2014	Planfin 2015
Prévisions compte de fonctionnement										
Total des charges financières	13 722 466	12 931 332	14 228 097	17 389 059	15 093 625	15 275 400	14 041 500	14 474 000	14 782 000	15 096 000
Total des revenus financiers	16 768 905	17 880 283	17 995 309	20 892 647	20 196 812	19 083 200	18 531 300	18 651 000	18 884 000	19 121 000
Marge d'autofinancement	3 046 439	4 948 951	3 767 212	3 503 588	5 103 187	3 807 800	4 489 800	4 177 000	4 102 000	4 025 000
Amortissements ordinaires	2 821 840	4 522 009	3 149 649	2 753 638	2 880 339	2 952 000	2 730 400	2 806 200	2 982 900	3 125 900
Amortissements complémentaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement découvert au bilan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Excédent revenus (+) charges (-)	224 599	426 942	617 563	749 950	2 222 848	855 800	1 759 400	1 370 800	1 119 100	899 100
Prévision du compte des investissements										
Total des dépenses	3 144 713	4 880 125	3 922 833	6 697 714	7 807 123	7 950 000	7 002 000	5 605 000	5 655 000	5 495 000
Total des recettes	1 246 388	1 432 537	542 658	1 184 157	1 410 362	2 081 900	2 939 100	1 235 000	1 085 000	1 085 000
Investissements nets	1 898 325	3 447 588	3 380 175	5 513 557	6 396 761	5 868 100	4 062 900	4 370 000	4 570 000	4 410 000
Financement des investissements										
Report des investissements nets	1 898 325	3 447 588	3 380 175	5 513 557	6 396 761	5 868 100	4 062 900	4 370 000	4 570 000	4 410 000
Marge d'autofinancement	3 046 439	4 948 951	3 767 212	3 503 588	5 103 187	3 807 800	4 489 800	4 177 000	4 102 000	4 025 000
Excédent (+) découvert (-) de financement	1 148 114	1 501 363	387 037	- 2 009 969	- 1 293 574	- 2 060 300	426 900	- 193 000	- 468 000	- 385 000
Modification de la fortune/découvert	10 980 135									
Solde du compte de fonctionnement	224 599	426 942	617 563	749 950	2 222 848	855 800	1 759 400	1 370 800	1 119 100	899 100
Amortissement du découvert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-)	11 204 734	11 631 676	12 249 239	12 999 189	15 222 037	16 077 837	17 837 237	19 208 037	20 327 137	21 226 237

7.2. Eléments d'analyse financière

1. Degré d'autofinancement	MCH		Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Planfin 2013	Planfin 2014	Planfin 2015
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		+ fr.	224 599	426 942	617 563	749 950	2 222 848	855 800	1 759 400	1 370 800	1 119 100	899 100
Excédent de charges du compte de fonctionnement		- fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331	+ fr.	2 821 840	4 522 009	3 149 649	2 753 638	2 880 339	2 952 000	2 730 400	2 806 200	2 982 900	3 125 900
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332	+ fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333	+ fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement		=	3 046 439	4 948 951	3 767 212	3 503 588	5 103 187	3 807 800	4 489 800	4 177 000	4 102 000	4 025 000
Dépenses d'investissement reportées au bilan	5	+ fr.	3 144 713	4 880 125	3 922 833	6 697 714	7 807 123	7 950 000	7 002 000	5 605 000	5 655 000	5 495 000
Recettes d'investissement reportées au bilan	6	- fr.	1 246 388	1 432 537	542 658	1 184 157	1 410 362	2 081 900	2 939 100	1 235 000	1 085 000	1 085 000
Investissements nets		=	1 898 325	3 447 588	3 380 175	5 513 557	6 396 761	5 868 100	4 062 900	4 370 000	4 570 000	4 410 000
Autofinancement x 100			160.5%	143.5%	111.5%	63.5%	79.8%	64.9%	110.5%	95.6%	89.8%	91.3%
Investissements nets												

Municipalité de Ayent OfS 113

Valeurs indicatives	
VI ≥ 100%	très bien
80% ≤ VI < 100%	bien
60% ≤ VI < 80%	satisfaisant (à court terme)
0% ≤ VI < 60%	insuffisant
VI < 0%	très mauvais

2. Capacité d'autofinancement		MCH	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Planfin 2013	Planfin 2014	Planfin 2015
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		+ fr.	224 599	426 942	617 563	749 950	2 222 848	855 800	1 759 400	1 370 800	1 119 100	899 100
Excédent de charges du compte de fonctionnement		- fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331	+ fr.	2 821 840	4 522 009	3 149 649	2 753 638	2 880 339	2 952 000	2 730 400	2 806 200	2 982 900	3 125 900
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332	+ fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333	+ fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement		=	3 046 439	4 948 951	3 767 212	3 503 588	5 103 187	3 807 800	4 489 800	4 177 000	4 102 000	4 025 000
Revenus du compte de fonctionnement	4	+ fr.	16 768 905	17 880 283	17 995 309	20 892 647	20 196 812	19 083 200	18 531 300	18 651 000	18 884 000	19 121 000
Subventions redistribuées	47	- fr.	276 702	283 978	318 986	305 895	297 279	308 900	321 000	321 000	321 000	321 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48	- fr.	102 505	0	2 989	60 000	9 370	0	30 000	0	0	0
Imputations internes	49	- fr.	975 949	1 089 673	1 055 169	1 179 211	1 217 070	1 157 500	1 244 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
Revenus financiers		=	15 413 749	16 506 632	16 618 165	19 347 541	18 673 093	17 616 800	16 936 300	17 080 000	17 313 000	17 550 000
Autofinancement x 100			19.8%	30.0%	22.7%	18.1%	27.3%	21.6%	26.5%	24.5%	23.7%	22.9%
Revenus financiers												

Municipalité de Ayent Of 113

Valeurs indicatives	
VI \geq 20%	très bien
15% \leq VI < 20%	bien
8% \leq VI < 15%	satisfaisant
0% \leq VI < 8%	insuffisant
VI < 0%	très mauvais

3.1 Taux des amortissements ordinaires		MCH	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Planfin 2013	Planfin 2014	Planfin 2015
Patrimoine administratif avant amortissement		+ fr.	23 389 860	23 767 170	22 447 652	24 811 560	28 454 684	31 442 445	32 553 345	34 192 945	35 956 745	37 383 845
Prêts et participations permanentes avant amortissement		- fr.	3 081 368	3 808 556	1 821 514	1 825 687	3 776 017	5 711 017	6 131 017	6 131 017	6 131 017	6 131 017
Patrimoine administratif à amortir		=	20 308 492	19 958 614	20 626 138	22 985 873	24 678 667	25 731 428	26 422 328	28 061 928	29 825 728	31 252 828
Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	3310	=	2 321 840	2 389 655	2 574 650	2 353 638	2 480 339	2 952 000	2 730 400	2 806 200	2 982 900	3 125 900
Amortissements x 100			11.4%	12.0%	12.5%	10.2%	10.1%	11.5%	10.3%	10.0%	10.0%	10.0%
Patrimoine administratif à amortir												

Municipalité de Ayent OfS 113

Valeurs indicatives	
VI \geq 10%	Amortissements suffisants
8% \leq VI < 10%	Amortissements moyens (à court terme)
5% \leq VI < 8%	Amortissements faibles
2% \leq VI < 5%	Amortissements insuffisants
VI < 2%	Amortissements nettement insuffisants

4. Endettement net par habitant		MCH	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Planfin 2013	Planfin 2014	Planfin 2015
Engagements courants	20	+ fr.	4 560 785	4 720 020	4 667 463	2 867 381	2 913 068					
Dettes à court terme	21	+ fr.	70 890		479 824	620 600	1 257 867					
Dettes à moyen et long termes	22	+ fr.	4 284 500	3 772 500	9 590 500	10 443 860	11 530 240					
Engagements envers des entités particulières	23	+ fr.	10 711 720	10 484 700	1 257 680							
Provisions	24	+ fr.	4 077 970	2 965 749	3 864 127	3 091 280	3 834 892					
Passifs transitoires	25	+ fr.	281 535	312 635	311 865	319 797	328 200					
Dette brute		=	23 987 400	22 255 604	20 171 459	17 342 918	19 864 267					
Ou												
Total des passifs	2	+ fr.	36 818 499	36 953 786	35 485 601	36 428 369	41 784 027					
Fortune nette	29	- fr.	11 204 734	11 631 676	12 249 239	12 999 189	15 222 037					
Financements spéciaux	28	- fr.	1 626 364	3 066 506	3 064 902	6 086 264	6 697 725					
Dette brute		=	23 987 401	22 255 604	20 171 460	17 342 916	19 864 265	21 794 565	21 397 665	21 590 665	22 058 665	22 443 665
Disponibilités	10	fr.	2 045 614	741 417	1 647 875	990 950	2 249 209					
Avoir	11	+ fr.	9 368 727	10 046 575	6 803 952	4 964 531	6 464 626					
Placements (seulement les actifs réalisables)	12	+ fr.	13	13	376 263	320 013	290 013					
Actifs transitoires	13	+ fr.	3 212 446	4 116 802	4 732 743	4 999 398	3 678 899					
Patrimoine financier réalisable		=	14 626 800	14 904 807	13 560 833	11 274 892	12 682 747					
Endettement net (+) / Fortune nette (-)			9 360 601	7 350 797	6 610 627	6 068 024	7 181 518	9 111 818	8 714 918	8 907 918	9 375 918	9 760 918
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)			3 353	3 386	3 442	3 501	3 551	3 601	3 651	3 701	3 751	3 801
Dette brute – Patrimoine financier réalisable			2'792	2'171	1'921	1'733	2'022	2'530	2'387	2'407	2'500	2'568
=												
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)												

Municipalité de Ayent Of 113

Valeurs indicatives

VI < 3'000	Endettement faible
3'000 ≤ VI < 5'000	Endettement mesuré
5'000 ≤ VI < 7'000	Endettement important
7'000 ≤ VI < 9'000	Endettement très important
VI ≥ 9'000	Endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute		MCH	Compte 2006	Compte 2007	Compte 2008	Compte 2009	Compte 2010	Budget 2011	Budget 2012	Planfin 2013	Planfin 2014	Planfin 2015
Engagements courants	20	+ fr.	4 560 785	4 720 020	4 667 463	2 867 381	2 913 068					
Dettes à court terme	21	+ fr.	70 890		479 824	620 600	1 257 867					
Dettes à moyen et long termes	22	+ fr.	4 284 500	3 772 500	9 590 500	10 443 860	11 530 240					
Engagements envers des entités particulières	23	+ fr.	10 711 720	10 484 700	1 257 680							
Provisions	24	+ fr.	4 077 970	2 965 749	3 864 127	3 091 280	3 834 892					
Passifs transitoires	25	+ fr.	281 535	312 635	311 865	319 797	328 200					
Dette brute		=	23 987 400	22 255 604	20 171 459	17 342 918	19 864 267					
Ou												
Total des passifs	2	+ fr.	36 818 499	36 953 786	35 485 601	36 428 369	41 784 027					
Fortune nette	29	- fr.	11 204 734	11 631 676	12 249 239	12 999 189	15 222 037					
Financements spéciaux	28	- fr.	1 626 364	3 066 506	3 064 902	6 086 264	6 697 725					
Dette brute		=	23 987 401	22 255 604	20 171 460	17 342 916	19 864 265	21 794 565	21 397 665	21 590 665	22 058 665	22 443 665
Revenus du compte de fonctionnement	4	+ fr.	16 768 905	17 880 283	17 995 309	20 892 647	20 196 812	19 083 200	18 531 300	18 651 000	18 884 000	19 121 000
Subventions redistribuées	47	- fr.	276 702	283 978	318 986	305 895	297 279	308 900	321 000	321 000	321 000	321 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48	- fr.	102 505		2 989	60 000	9 370		30 000			
Imputations internes	49	- fr.	975 949	1 089 673	1 055 169	1 179 211	1 217 070	1 157 500	1 244 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000
Revenus financiers		=	15 413 749	16 506 632	16 618 165	19 347 541	18 673 093	17 616 800	16 936 300	17 080 000	17 313 000	17 550 000
Dette brute x100			155.6%	134.8%	121.4%	89.6%	106.4%	123.7%	126.3%	126.4%	127.4%	127.9%
Revenus financiers												

Municipalité de Ayent OfS 113

Valeurs indicatives

VI < 150%	très bien
150% ≤ VI < 200%	bien
200% ≤ VI < 250%	satisfaisant
250% ≤ VI < 300%	insuffisant
VI ≥ 300%	mauvais

7.3. Détail des investissements nets

Investissements nets	2008 Compte	2009 Compte	2010 Compte	2011 Budget	2012 Budget	2013 Planfin	2014 Planfin	2015 Planfin
0. Administration générale	334'094.30	485'245.00	495'431.55	60'000.00	63'000.00	85'000.00	125'000.00	120'000.00
Biens-fonds	223'546.00	434'487.00	374'160.65					
Bâtiments administratifs					8'000.00			
Biens-fonds remembrements						50'000.00	50'000.00	50'000.00
Equipement de bureau	10'558.80	6'558.00	40'420.95	60'000.00		15'000.00	15'000.00	50'000.00
Véhicules		44'200.00	80'849.95		55'000.00		40'000.00	
Chauffage à distance	99'989.50							
Autres infrastructures communales						20'000.00	20'000.00	20'000.00
1. Sécurité publique	0.00	58'324.95	0.00	45'000.00	0.00	100'000.00	0.00	45'000.00
Equipement de la police				45'000.00				45'000.00
Equipement service du feu		58'324.95				100'000.00		
2. Enseignement et formation	-15'902.30	461'327.00	239'479.25	255'600.00	573'900.00	470'000.00	540'000.00	540'000.00
Rénovation ancien bâtiment CO + salle de gym		398'059.00	239'479.25	236'600.00	240'200.00			
Ecole de Botyre	-40'306.00	46'592.15			261'500.00	460'000.00	530'000.00	530'000.00
Mobilier écoles Botyre + CO	24'403.70	16'675.85		19'000.00	72'200.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
3. Culture, loisirs et culte	1'500'000.00	19'091.65	0.00	21'500.00	55'000.00	250'000.00	0.00	450'000.00
Infrastructures sportives, chemins pédestres					55'000.00	250'000.00		200'000.00
Boucielle + terrain de foot				21'500.00				
Aménagement Pré des Soeurs	1'500'000.00	19'091.65						
Bâtiment culturel								250'000.00
5. Prévoyance sociale	0.00	1'554'964.65	1'927'115.35	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Places accueil d'enfants		1'554'964.65	1'927'115.35					
Home Les Crêtes et unités d'accueil								

Investissements nets	2008 Compte	2009 Compte	2010 Compte	2011 Budget	2012 Budget	2013 Planfin	2014 Planfin	2015 Planfin
6. Trafic	1'094'655.25	1'086'052.70	118'952.55	1'160'000.00	1'257'000.00	1'150'000.00	1'050'000.00	1'050'000.00
Nouvelles réalisations et réfections diverses	1'094'655.25	1'086'052.70	118'952.55	510'000.00	457'000.00	600'000.00	600'000.00	600'000.00
Frais de construction des routes cantonales				500'000.00	650'000.00	400'000.00	300'000.00	300'000.00
Eclairage public				150'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00
7. Protection et aménagement de l'environnement	385'482.70	1'327'518.05	1'170'009.05	1'858'500.00	1'714'000.00	1'925'000.00	2'475'000.00	1'725'000.00
70. Approvisionnement et alimentation en eau potable	325'291.05	869'741.20	590'379.25	490'000.00	579'000.00	685'000.00	1'185'000.00	685'000.00
Réservoir et station de traitement	75'710.15							
Recherches eau potable	153'986.25	59'345.90	74'982.55		30'000.00	500'000.00	1'000'000.00	500'000.00
Protection des sources				32'000.00				
Station de filtration Probon		849'964.55	564'858.65					
Maintenance du réseau	116'355.05	63'353.85		390'000.00	568'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00
Réalisations ponctuelles	26'686.45	2'313.45	40'625.15	30'000.00				
Zones à aménager			45'000.00	158'000.00	36'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Taxes de raccordement et subventions	-47'446.85	-105'236.55	-135'087.10	-120'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00
71. Assainissement des eaux usées	51'192.50	33'389.00	97'982.40	269'000.00	103'000.00	395'000.00	395'000.00	395'000.00
Réalisations ponctuelles	40'700.00	29'565.70	22'688.75	30'000.00				
Maintenance du réseau	16'319.35	108'783.85	105'537.35	20'000.00				
Zones à aménager		1'081.05	98'443.70	139'000.00	48'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
STEP : rénovation				50'000.00		200'000.00	200'000.00	200'000.00
Plan général évacuation égouts (PGEE)	38'878.70			150'000.00	105'000.00	200'000.00	200'000.00	200'000.00
Taxes de raccordement	-44'705.55	-106'041.60	-128'687.40	-120'000.00	-50'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00

Investissements nets			2008 Compte	2009 Compte	2010 Compte	2011 Budget	2012 Budget	2013 Planfin	2014 Planfin	2015 Planfin
72.	Traitement des déchets		0.00	0.00	88'796.80	60'000.00	15'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
	Abris et containers				88'796.80	60'000.00	15'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
74.	Cimetière		4'867.25	-9'656.00	0.00	0.00	0.00	0.00	200'000.00	0.00
	Cimetière		4'867.25	-9'656.00					200'000.00	
75.	Correction des eaux		0.00	218'872.80	99'468.05	380'000.00	200'000.00	400'000.00	300'000.00	300'000.00
	Torrents			218'872.80	99'468.05	380'000.00	200'000.00	400'000.00	300'000.00	300'000.00
76.	Protection contre les avalanches		64'352.05	122'900.85	34'522.20	84'000.00	84'000.00	50'000.00	50'000.00	0.00
	Protections avalanches		64'352.05	122'900.85	34'522.20	84'000.00	84'000.00	50'000.00	50'000.00	0.00
78.	Lutte contre la pollution		0.00	27'315.15	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Assainissements			27'315.15						
79.	Aménagement du territoire		-60'220.15	64'955.05	258'860.35	575'500.00	733'000.00	375'000.00	325'000.00	325'000.00
	Zones à aménager		-42'020.15	347'955.05	794'800.95	1'785'000.00	2'308'500.00	1'500'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00
	./. Part de tiers		-18'200.00	-283'000.00	-535'940.60	-1'209'500.00	-1'575'500.00	-1'125'000.00	-975'000.00	-975'000.00
8.	Economie publique		28'886.30	95'418.55	95'444.40	132'500.00	370'000.00	390'000.00	380'000.00	480'000.00
	Irrigation par aspersion		28'886.30	95'418.55	60'000.00			210'000.00	200'000.00	200'000.00
	Remise en état périodique des chemins (REP)				35'444.40	77'500.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00
	Chemins à pied et cherillards						70'000.00			
	Mesures de compensations écologiques						40'000.00			
	Mesures PCT					55'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
	Mesures d'économies d'énergies						80'000.00			100'000.00
9.	Finances et impôts		52'959.10	425'615.00	2'350'329.15	2'335'000.00	30'000.00	0.00	0.00	0.00
	Piscine-welness-fitness		52'959.10	121'250.00	1'802'093.20	2'215'000.00				
	Cabane des Audannes				70'000.00					
	Maison peinte			280'640.50	470'511.45	90'000.00				
	Location place télécabine			30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00			
	Bourses et prêts			-6'275.50	-22'275.50					
TOTAL DES INVESTISSEMENTS			3'380'175.35	5'513'557.55	6'396'761.30	5'868'100.00	4'032'900.00	4'370'000.00	4'570'000.00	4'410'000.00